

# Les cours particuliers, symbole de l'échec du système éducatif

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5734 - Dimanche 25 septembre 2022 - Prix : 10 DA

Match amical/ Algérie1-Guinée 0

## Minimum syndical pour les «Verts»

D'importants moyens mobilisés pour réussir l'opération

## Lancement aujourd'hui du recensement général de la population

### De guerre préventive à guerre de conquête

Par Mohamed Habili

**T**ant que de leur point de vue il y avait encore possibilité de trouver un terrain d'entente avec les Ukrainiens, les Russes n'ont procédé à aucune annexion chez leurs voisins, même s'ils reconnaissaient déjà les deux républiques autoproclamées de Lougansk et de Donetsk. Depuis la contre-offensive qui les a forcés à se retirer des territoires qu'ils occupaient dans la région de Kharkiv, d'Izioum et de Kupiansk notamment, ils en sont venus à vouloir annexer non seulement les deux régions qui s'étaient déjà détachées de l'Ukraine, et demandaient leur rattachement à la Russie, mais également Zaporijjia et Kherson, que pourtant ils ne contrôlent pas entièrement, ce qui d'ailleurs est aussi le cas de Donetsk, dont 40 % leur échappe à ce jour. Dans ce but, quatre référendums sont organisés par eux depuis vendredi, qui doivent prendre fin dans deux jours, sur un résultat connu d'avance. Ces référendums ne portent pas sur la même question. Dans le Donbass, il est demandé aux électeurs de se prononcer en faveur ou non de leur rattachement à la Russie, sans plus.

Suite en page 3

### Salaires, pensions de retraite et allocation chômage

## Le Président Tebboune annonce des augmentations début 2023



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, hier, une prochaine hausse des salaires, des retraites et allocations de chômage ainsi que la révision des statuts particuliers des enseignants et des paramédicaux. Page 2

Algérie/ONU

## Lamamra souligne l'impératif de mettre un terme à la marginalisation des pays en développement

Bouzeguène (Tizi Ouzou)

## Les élèves du lycée Mohand-Oulhadj privés de rentrée scolaire

Salaires, pensions de retraite et allocation chômage

# Le Président Tebboune annonce des augmentations début 2023

■ Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, hier, une prochaine hausse des salaires, des retraites et allocations de chômage ainsi que la révision des statuts particuliers des enseignants et des paramédicaux.



PHOTO: R

Par Louisa A. R.

L'engagement a été fait lors de l'ouverture des travaux de la rencontre contre le Gouvernement-walis au Palais des Nations à Club des Pins, Alger. Lors de cette rencontre, le chef de l'État a évoqué nombre de questions ayant trait à l'augmentation des salaires des enseignants et paramédicaux, l'allocation chômage, la loi sur les communes et wilaya, l'investissement et la production locale. Ainsi, le président Tebboune a annoncé la poursuite de l'augmentation des salaires ainsi que la révision du statut particulier des personnels de l'éducation nationale et des paramédicaux en janvier et février. « Nous œuvrons à relever le pouvoir d'achat des citoyens », a soutenu le président Tebboune. « L'État s'engage à augmenter encore les salaires, les pensions de retraite et l'allocation chômage, à partir de janvier 2023 », a promis le Président. Il est revenu également sur les zones d'ombre. Il a affirmé que « les problèmes des zones d'ombre sont réglés à hauteur de 82% ». Il a souligné que des milliards de dinars ont été dépensés dans le raccordement des régions enclavées aux réseaux d'électricité, d'AEP ainsi que la construction des infrastructures de base. Le nombre de personnes vivant dans les régions appelées zones d'ombre est estimé, selon le chef de l'État, à huit millions de personnes depuis 20 ans. Pour le Président, ce dossier doit être bouclé d'ici la fin de l'année. « J'insiste à ce que le dossier des zones d'ombre soit clos, pour mettre un terme aux aspects d'absence de développement constatés en 2020, notamment les pénuries d'eau, l'éloignement des routes répondant aux normes, d'électricité et autres », a ajouté le Président Tebboune. Pour per-

mettre aux walis d'engager des réformes au niveau local, le chef de l'État insiste sur la réhabilitation du rôle du wali. Il a estimé important d'attribuer aux walis plus de prérogatives pour prendre en charge et être à la hauteur des préoccupations des citoyens. A ce titre il a annoncé qu'« un décret présidentiel sera promulgué pour restituer aux walis les prérogatives, qui leur ont été enlevées dans les années 90. J'encourage les walis à prendre des initiatives et des décisions pour accélérer les pro-

jets d'investissement » a-t-il insisté.

## Révision du code communal et de wilaya

Le Président de la République a annoncé également la création d'une commission qui s'attèlera dans l'immédiat à la révision des codes communal et de wilaya en vue de renforcer davantage la décentralisation et créer des ressources de financement pour les collectivités. Il a affirmé que la

commission devant être créée par décret présidentiel ou exécutif entamera, immédiatement, la révision du code communal et de wilaya. Evoquant la composante de cette commission, il a précisé qu'elle sera placée sous l'autorité du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, et composée de représentants du Conseil de la nation, de l'Assemblée populaire nationale, du ministère des Finances, ainsi que des représentants d'élus locaux. La commission en ques-

tion proposera de nouveaux textes de loi appuyant davantage la décentralisation et en mesure de créer des richesses pour financer les collectivités locales, a-t-il soutenu, rappelant que sur un total de 1541 communes à l'échelle nationale, plus de 1000 communes sont pauvres, d'où la nécessité de former les responsables communaux en matière de création de richesse. Il a affirmé en outre que l'Algérie a lutté contre l'inflation et nous avons relevé le défi de la revalorisation du dinar. D'ailleurs, des organisations internationales, telles que le FMI reconnaissent qu'il existe des indicateurs en faveur de l'augmentation de la valeur du dinar. Revenant à la production nationale, le chef de l'État a donné instruction de réduire considérablement les quantités d'importations de céréales, à partir de 2023, et de même en ce qui concerne la viande. « C'est uniquement l'État qui ouvre droit à l'importation des céréales dans le but de baisser les prix pour le bien du citoyen. », a-t-il affirmé. Le président de la République a, par ailleurs, fait savoir que deux projets sont à l'étude pour la production du sucre avec de la betterave cultivée en Algérie, en plus d'un autre projet pour la production de l'huile de table locale. « Dans six mois l'huile sera commercialisée de l'agriculteur au citoyen », a-t-il indiqué. L. A. R.

D'importants moyens mobilisés pour réussir l'opération

## Lancement aujourd'hui du recensement général de la population

Le 6<sup>e</sup> recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) débute aujourd'hui à travers le territoire national. Cette opération, pour laquelle de gros moyens ont été mobilisés, servira de base qui fournira des données et des indicateurs sociaux et économiques d'aide à la décision. L'objectif assigné à ce recensement est celui d'assurer une couverture optimale des besoins croissants de la population et d'améliorer la qualité du service public.

Ce 6<sup>e</sup> RGPH s'étalera du 25 septembre au 9 octobre 2022 et ses résultats seront rendus publics trois mois après la fin de l'opération. Ce recensement général de la population et de l'habitat « revêt un caractère stratégique dans la mesure où les données qu'il fournira reflèteront fidèlement le degré d'application sur le terrain des réformes engagées par l'État à tous les niveaux au cours de ces dernières années, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des engagements internationaux, à l'instar des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 », est-il indiqué. L'exploitation des données de ce recensement permettra aux pou-

voirs publics d'élaborer et d'ajuster de manière plus efficace les politiques de développement et d'agir de manière ciblée pour un meilleur rééquilibrage au niveau régional à même de reprendre en charge, entre autres, les zones d'ombre et déshéritées. Aussi, l'exploitation des informations d'ordre social, démographique et économique, permettra de formuler de manière plus efficace les politiques publiques, de les suivre et de les évaluer aux niveaux national et local. Concrètement, le personnel engagé pour la réalisation de cette opération est chargé de collecter des renseignements à caractère social, démographique et économique de chaque membre de famille, les informations sur le mariage, la mobilité, la migration, l'éducation, l'enseignement, ainsi que des renseignements sur les principaux services publics et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Comme il sera procédé au recensement « des personnes aux besoins spécifiques et les sans-abri ainsi que l'identification des constructions, des habitations et autres, de même que la réalisation du

contrôle de qualité au plus haut degré pour recenser et appliquer les normes internationales contribuant efficacement à l'évaluation et à l'examen rigoureux des résultats ». Pour réussir ce recensement, les autorités ont mobilisé les moyens humains et financiers nécessaires, avec la formation de plus de 2 467 formateurs, en plus de la mobilisation de plus de 61 000 agents, dont 51 000 chargés de recensement, 8 032 agents-contrôleurs et 2 000 agents de réserve, comme l'a affirmé le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil. Ce 6<sup>e</sup> RGPH verra l'utilisation, pour la première fois depuis l'indépendance, des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) à travers le recours à plus de 57 000 tablettes intelligentes équipées de cartes SIM de 4G. Cela a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de l'ordre de cinq milliards de dinars, dont un milliard pour l'achat des tablettes. « Ces technologies de pointe permettront de faciliter l'opération de collecte des informations du recensement et d'exploiter les données avec la réduction des coûts et des délais de collecte et de trai-

tement de ces informations, et ce en exécution des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et conformément aux recommandations de l'ONU (session 2020) relatives au recensement de la population et l'habitat, visant à utiliser les TIC à grande échelle dans les opérations de recensement », avait indiqué M. Cherhabil. Il est, par ailleurs, à souligner que ce recensement sera réalisé par l'Office national des statistiques (ONS) avec le soutien du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Pour rappel, le dernier recensement général de la population et de l'habitat remonte à l'année 2008, le nombre de la population en Algérie était de 34,5 millions d'habitants. L'organisation fonctionnelle du RGPH est régie par des textes législatifs, dont la loi numéro 86-09 du 29 juillet 1986 relative au Recensement général de la population et de l'habitat, ainsi que le décret exécutif numéro 21-465 portant la mise en place de l'organigramme général du sixième Recensement de la population et de l'habitat.

Massi Salami

Les affiches proposant le «soutien scolaire» envahissent déjà nos rues

# Les cours particuliers, symbole de l'échec du système éducatif

■ Les écoles privées de cours particuliers poussent comme des champignons dans des garages, des appartements... En effet, dès le début de cette année scolaire, les affiches proposant des cours de soutien envahissent nos rues.

Par Thinhinane Khouichi

Contrairement aux années précédentes, désormais les cours particuliers commencent dès la rentrée scolaire. Les enseignants dispensant ces cours particuliers exigent des parents l'inscription leurs enfants dès la rentrée «pour ne pas être en retard». Cependant, la vraie raison est de tirer au maximum parti de cette situation et s'enrichir. Certains enseignants disent même ne pas toucher à leur salaire grâce aux cours particuliers. En effet, le phénomène des cours particuliers cache une complexe réalité aux multiples facettes. A l'apparition de ce phénomène, certains enseignants proposaient des cours particuliers aux élèves qui avaient des difficultés à suivre en classe. Rapidement, d'autres enseignants ont vu en cette activité une opportunité pour arrondir leurs fins de mois. Aujourd'hui, le phénomène des cours particuliers s'est enraciné dans un contexte de marchandisation de l'éducation et du savoir. L'éducation devient bel et bien un objet de consommation comme d'autres obéissant aux lois du marché, celles de l'offre et de la demande. Un objet de consommation qui rapporte énormément d'argent, si bien que plusieurs écoles privées de cours de soutien ont poussé



comme des champignons ces dernières années. Mal contrôlés et mal régulés, ces cours conduisent souvent à des abus dont élèves et parents payent les pots cassés. «Plusieurs élèves, habitués dès la première année scolaire aux cours particuliers, n'arrivent plus à se concentrer en classe», nous dira Malika, enseignante dans le primaire qui refuse de donner à ses propres élèves des cours de soutien, précisant : «J'ai remarqué que les élèves auxquels je donnais des

cours particuliers ne se concentraient pas en classe, car ils attendaient les séances des cours particuliers». Selon elle, «c'est le cumul des heures d'enseignement, le nombre élevé d'élèves en classe et les programmes surchargés» qui épuisent les élèves et enseignants et empêchent ces derniers de consacrer le temps nécessaire pour garantir un enseignement de qualité, conduisant plusieurs élèves et parents à faire recours aux cours de soutien. Par

ailleurs, selon le syndicaliste, pédagogue et l'un des grands défenseurs de l'école publique, Bachir Hakem, «aujourd'hui, aussi bien les enfants de l'école publique que ceux de l'école privée suivent des cours particuliers en dehors de l'établissement». Il a indiqué à un média nationale que «les parents d'élèves reprochent à l'école publique le nombre de journées de grève par année, ce qui impacte l'apprentissage des élèves et l'achèvement des programmes et engendre, par la suite, des lacunes chez les élèves. Mais cela fait partie de la formation de l'école qui apprend à défendre ses droits. «Si le nombre de jours de grève est exagéré, c'est que c'est voulu pour détruire l'école publique et pour promulguer les cours particuliers qui ne s'arrêtent pas pendant cette période». Selon lui, les raisons de l'échec de l'éducation en Algérie sont multiples. «J'en citerai certaines, le démantèlement de l'enseignement technique, le système d'orientation, la disparition de l'autorité pédagogique, l'ingérence des parents d'élèves dans la pédagogie, la montée de la tricherie, les cours particuliers et la corruption, le recrutement et le manque de formation des nouveaux enseignants, sont autant de facteurs qui ont aggravé la situation».

T. K.

Pétrole

## Le Brent sous les 90 dollars

Les prix du pétrole perdaient du terrain vendredi, après des hausses des taux de plusieurs banques centrales à travers le monde, appuyant les craintes d'une récession mondiale. Ce vendredi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre baissait de 1,56 %, à 89,05 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain pour livraison le même

mois, perdait 1,81 % à 81,98 dollars. Mercredi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a notamment procédé à un fort tour de vis de 0,75 point de pourcentage, la troisième hausse de taux de cette ampleur d'affilée, afin de juguler l'inflation. Elle ouvrait ainsi le bal d'une semaine de hausses des taux de nombreuses banques centrales à travers le monde, à l'exception du

Japon ou encore de la Turquie. Cette salve de relèvements est surtout le signe que «les risques de récession mondiale pourraient bien s'intensifier», accentuant la tendance baissière du brut en plombant la demande, ont indiqué des analystes. Si ces craintes s'amplifient, «le Brent pourrait revenir dans la zone (des) 80 dollars le baril à court terme», ont-ils estimé. En parallèle,

le dollar continue de toucher de nouveaux sommets face aux autres devises, bénéficiant d'une économie américaine qui résiste plus que prévu et de son statut de valeur refuge en période de tensions géopolitiques. Or, les fortes hausses du dollar rendent le pétrole plus cher pour les acheteurs qui utilisent d'autres monnaies, ce qui peut peser sur la demande.

Tahar F.

Bouzeguène (Tizi Ouzou)

## Les élèves du lycée Mohand-Oulhadj privés de rentrée scolaire

La rentrée scolaire 2022/2023 n'a pas eu lieu au lycée Colonel Akli-Mohand-Oulhadj de la commune de Bouzeguène (55 km au sud-est de Tiziouzu), en raison de la grève du personnel enseignant et de l'encadrement administratif pour protester contre l'état vétuste de l'établissement, aggravé par des problèmes d'insécurité. La protestation dure depuis le 12 septembre dernier et les grévistes réclament l'amélioration des conditions de travail et sont soutenus par les parents d'élèves. En plus de la dégradation de l'infrastructure, les grévistes évoquent aussi le manque de personnel et l'instabilité de l'encadrement, faute de logements d'assistance. La sonnette d'alarme avait été tirée

depuis plusieurs mois et la Direction de l'éducation est pointée du doigt pour n'avoir pas pris en charge les revendications du personnel et des parents d'élèves du lycée Colonel Akli-Mohand-Oulhadj. La solution du transfert des lycéens vers un autre établissement de la commune voisine, Iloula Oumalou, a été rejetée par les protestataires, exigeant «les conditions minimales», à savoir le transport, la restauration, le chauffage et les sanitaires. Une réunion avec le directeur de wilaya de l'éducation est annoncée pour aujourd'hui, au terme de l'assemblée générale de l'association des parents d'élèves tenue hier.

Hamid Messir



## LA QUESTION DU JOUR

### De guerre préventive à guerre de conquête

Suite de la page une

Alors que dans les deux autres régions, ce sont deux questions qui leur sont posées : la première leur demandant s'ils veulent se séparer de l'Ukraine, et la deuxième s'ils veulent leur rattachement à la Russie. Dans le langage officiel russe, Zaporijjia et Kherson sont des territoires libérés, à la différence de Lougansk et de Donetsk, qui sont déjà des Etats indépendants de l'Ukraine, et qui en plus sont en guerre contre elle. Il a déjà été dit ici que selon toute apparence, les Russes garderont les territoires qu'ils auront conquis moyennant un coût humain important, mais qu'au contraire ils auront tendance à rendre à l'Ukraine des terres occupées par eux sans de grosses pertes. Les référendums de rattachement en cours ne sont pas pour démentir ce point de vue. Ils disent autre chose non moins essentielle cependant : c'est que probablement il en sera de même dans la suite de cette guerre. De même que Kherson et Zaporijjia, les territoires qui seront libérés à l'avenir seront annexés. On se demandait l'autre jour quel était le véritable but de guerre de Moscou, sachant que celui de Kiev ne pose pas problème : libération de tous les territoires occupés, la Crimée, la plus anciennement envahie, plus particulièrement. On le sait maintenant, c'est l'occupation de toute l'Ukraine, un objectif qu'elle n'avait pas nécessairement au départ, mais qui s'est imposée à elle au cours de ces sept mois de guerre. Celle-ci a donc changé à la fois de nature et de dimension. Ce qui était du point de vue russe une guerre préventive, entreprise pour empêcher l'Ukraine de rejoindre un jour l'Otan, est devenue une guerre de conquête, bien que le but ultime soit resté le même : mettre l'Ukraine hors de portée de l'élargissement à l'est de l'Otan, lequel constitue la véritable cause de cette guerre, une opinion professée par à peu près tout ce que l'Occident compte encore d'esprits indépendants. Cette guerre n'a rien d'impérialiste, étant purement défensive. C'est le cours des événements, la force des choses, la réaction naturelle de l'Ukraine à l'invasion, mais davantage encore l'engagement total de l'Otan à ses côtés, qui l'a transformée en guerre de conquête. Encore faut-il attendre la suite des événements pour en obtenir confirmation. La Russie annexe contre son intention première, qui était de forcer la main à Kiev sur la question de l'intégration à l'Otan, l'ennemie véritable. Il semble bien toutefois que cette question soit déjà dépassée.

M. H.

Algérie/ONU

# Lamamra souligne l'impératif de mettre un terme à la marginalisation des pays en développement

■ Dans le cadre de ses activités au titre du segment de haut de niveau de la 77<sup>e</sup> session de l'Assemblée Générale de l'ONU, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a pris part, vendredi, à une réunion ministérielle du Groupe des 77 et la Chine sous la présidence du Pakistan.

Par Hamid N.

**D**ans sa déclaration à l'occasion du débat, le ministre Lamamra a souligné l'impératif de mettre un terme à la marginalisation des pays en développement dans les institutions internationales de gouvernance économique, en mettant en exergue l'impact de cette injustice historique qui continue d'alimenter l'instabilité et le sous-développement.

A cet égard, il a appelé à l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre toutes les nations.

L'intervention du chef de la diplomatie algérienne fait état de la conjoncture critique que traverse le monde. Un contexte

plein de défis lourds et de grandes incertitudes en raison des conflits et tensions qui agitent la scène mondiale déjà impactée par les difficultés socio-économiques persistantes engendrées par la pandémie de Covid-19. Face à ces défis complexes, l'Algérie a appelé à préserver la solidarité qui a longtemps constitué la marque de fabrique du G77 et la Chine, en particulier en ces temps difficiles, et à poursuivre les efforts collectifs pour faire avancer les priorités des pays en développement. Elle a exhorté les pays développés à assumer leurs responsabilités dans la mise en œuvre de l'Agenda universel pour le développement entériné dans le cadre de l'ONU, notamment en honorant leurs engagements en matière de soutien financier.

H. N.



Agriculture

## Plusieurs actions concrétisées pour renforcer la sécurité alimentaire et réduire les importations

**P**lusieurs actions visant le renforcement des bases d'une sécurité alimentaire durable et la réduction des importations alimentaires ont été concrétisées par le gouvernement dans les secteurs de l'Agriculture et de la Pêche, selon la Déclaration de politique générale du gouvernement, qui sera présentée le 3 octobre prochain devant le Parlement.

Dans le chapitre consacré à ces deux secteurs, les actions lancées ont axé sur le développement des filières stratégiques, les céréales et les cultures industrielles, en sus du renforcement des dispositifs de régulation, la modernisation des systèmes de veille sanitaire et phytosanitaire et le renforcement du contrôle de la qualité des produits agricoles, selon le document qui donne le bilan de l'année allant de septembre 2021 à août 2022.

La filière des céréales a dégagé en bilan de l'étape (collecte en cours) une production de l'ordre de 41 millions de qx contre 27,6 millions de qx en 2021.

Le gouvernement relève que les prévisions de productions pour 2025 sont de l'ordre de 55 millions qx et une superficie de 3,75 millions ha.

Dans le volet du développement des

cultures stratégiques dans le Sud, un portefeuille foncier initial a été affecté, au titre de la concession pour une superficie de 134 000 ha au profit de 140 investisseurs, alors qu'un programme en cours de 97 000 ha est prévu au cours de 2022.

La Déclaration de politique générale du gouvernement souligne également que dans la filière tomate industrielle, la production des exercices 2021-2022 est de l'ordre de 23,3 millions de qx contre 19,3 millions de qx en 2020.

L'importation du concentré de tomate a été totalement résorbée, et des excédents de production sont enregistrés pour une valeur de 104 milliards DA, est-il précisé.

Concernant la filière animale, l'action retenue par le gouvernement porte sur un objectif de production de viande rouge à l'horizon 2025 de l'ordre de 6,5 millions qx en développant les cultures fourragères et 6,8 millions qx de viandes blanches.

S'agissant de la mobilisation des ressources en eau pour l'irrigation, le gouvernement vise la sécurisation céréalière par l'irrigation d'appoint en intégrale sur 500 000 ha et la généralisation des systèmes d'irrigation économiseurs d'eau sur 150 000 ha, et ce, à l'horizon 2025.

### Hausse de 31 % de la production agricole en 2022

Le secteur agricole participe à hauteur de 14,7 % au PIB avec une valeur de production agricole prévisionnelle en 2022 de 4 500 milliards DA (contre 3 500 milliards DA en 2021, soit une augmentation de 31 %) et emploie 2,7 millions de personnes, soit plus de 20 % de la population active, est-il mentionné dans le document. Au titre de la pêche, la production halieutique a enregistré une croissance globale, entre 2020 et 2021, de 11,28 %, passant de 87 622 tonnes à 97 508 tonnes. La production prévue à la fin de l'année 2022 est de 116 000 tonnes, soit un taux de croissance de 19 %.

Le ratio de consommation des produits halieutiques en Algérie est ainsi passé de 2,74 kg/habitant en 2019 à 2,93 kg/habitant en 2021. Il est attendu un ratio de 3,26 kg/habitant en 2022, soit une augmentation de la consommation du poisson de +0,33 kg/habitant (+18 %).

Dans le développement de la pêche au grand large, le document relève la pêche de la totalité du quota alloué à l'Algérie en 2022, soit 1 650 tonnes de thon rouge vivant, dans le cadre de l'activité de la

pêche au grand large par 29 grands navires battant pavillon algérien, soit une participation additionnelle de 8 grands navires de pêche par rapport à l'année 2021, dont 2 grands navires de pêche construits au chantier naval du port de pêche de Zemmouri (wilaya de Boumerdès).

L'activité a permis de réaliser un taux d'exportation estimé à +155 % par rapport à l'année 2021 où les exportations avaient atteint 8,42 millions USD.

Dans le volet du développement de l'activité de construction et de réparation navales et de la création d'une flotte de pêche de grand large, 15 assiettes foncières ont été attribuées, au niveau des ports de pêche, au profit des entreprises de construction et de réparation navales réparties sur 12 wilayas, permettant la création de 426 postes d'emplois.

Aussi, le total de la flotte construite et réceptionnée représente 100 navires, répartis sur 84 navires en 2021 et 16 navires durant le premier semestre 2022.

Le secteur enregistre également la création de coopératives, PME, micro-entreprises, start-up et d'emplois et l'amélioration de la vie socioprofessionnelle de ses travailleurs.

Mahi Y.

Pétrole

## Le WTI en dessous des 80 dollars pour la première fois depuis janvier

**L**es cours du pétrole brut ont continué leur baisse vendredi, le WTI coté à New York plongeant sous 80 dollars le baril pour la première fois depuis janvier, plombé par la hausse du dollar et les craintes de récession mondiales.

Vers 13h10 GMT, le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain pour livraison en novembre, chutait de 4,35 % à 79,85 dollars. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison le même mois baissait de 3,68 %, à 87,15 dollars. «La

menace d'une récession mondiale continue de peser sur les prix du pétrole, le resserrement monétaire généralisé de ces deux derniers jours alimentent les craintes d'un coup dur pour la croissance», ont commenté les analystes. De quoi accentuer la

tendance baissière du brut en plombant la demande.

Mercredi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a notamment procédé à un fort tour de vis de 0,75 point de pourcentage afin de juguler l'inflation.

En parallèle, le dollar continue

de toucher de nouveaux sommets face aux autres devises, bénéficiant d'une économie américaine qui résiste plus que prévu et de son statut de valeur refuge en période de tensions géopolitiques.

Kamel L.

Algérie/Mauritanie

# Intérêt croissant pour le partenariat dans le domaine de la pêche

■ Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi, a fait part, vendredi à Boumerdès, de l'intérêt croissant de l'Algérie pour le partenariat avec la partie mauritanienne dans le domaine de la pêche et de la construction et réparation navales.



Par Salem K.

En marge d'une visite de travail au port de Zemmouri (est), en compagnie du ministre mauritanien des Pêches et de l'Economie maritime, Mohamed Ould Abidine Ould Mayif, qui effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre de la

Commission technique mixte algéro-mauritanienne dans le domaine de la pêche, M. Salaouatchi a précisé que «l'Algérie, à travers le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, souhaite associer des entreprises nationales, telles que la société privée Corenav, spécialisée dans la construction et la réparation navales dans le

port de Zemmouri, à ce partenariat avec les entreprises mauritaniennes».

A cette occasion, le ministre a salué le travail de la Commission technique qui supervise le partenariat entre les deux pays, évoquant la possibilité de construire des navires sur des chantiers algériens pour les acheminer vers la Mauritanie si des demandes sont faites en ce sens.

Concernant sa visite au port de Zemmouri, M. Salaouatchi a fait savoir qu'elle visait à montrer à la partie mauritanienne les capacités nationales dans le domaine de la construction et de la réparation des navires de pêche de différentes tailles et des grands navires de pêche en haute mer, affirmant que d'autres entreprises nationales expérimentées ayant fait leurs preuves dans ce domaine étaient capables d'accéder au marché mauritanien.

Rappelant, à ce propos, la première expérience en son genre réussie, durant l'année en

cours, à travers laquelle deux bateaux de pêche d'une longueur de 14 mètres ont été exportés depuis le port d'Azefou dans la wilaya de Tizi Ouzou vers l'Etat de Mauritanie, Hicham Sofiane Salaouatchi voit en cela un facteur stimulateur pour les deux parties algérienne et mauritanienne afin qu'elles poursuivent l'intensification de ces opérations.

De son côté, le ministre mauritanien a loué les capacités techniques et industrielles pour la construction et la fabrication des navires de différents tonnages, détenues par l'entreprise privée Corenav qui a fait l'objet de la visite, saluant par là même les capacités que détiennent les entreprises algériennes et leurs activités industrielles qui sont capables de répondre aux besoins diversifiés en la matière.

«Les portes sont ouvertes aux investisseurs algériens, en vue de collaborer et accéder au marché de son pays, aux mieux des intérêts communs des deux pays», a affirmé M. Mayif.

La visite a porté sur l'inspection de l'activité des ateliers de construction, de la maintenance et de la réparation navales, ainsi que sur la prise de connaissance des projets d'investissement privés dans l'aquaculture en cages flottantes en haute mer au niveau du littoral de Zemmouri El Bahri, dans la wilaya de Boumerdès.

S. K.

## Diversification économique Des avancées significatives réalisées en 60 ans d'indépendance

Dans sa quête de relever le défi de la sécurité et de la souveraineté économiques, l'Algérie n'a pas cessé d'œuvrer, depuis son indépendance, pour asseoir une diversification économique et consolider ses capacités d'exportation hors hydrocarbures.

Des décisions historiques de nationalisation, engagées au lendemain de l'indépendance, afin de récupérer ses richesses, aux efforts soutenus d'industrialisation et de développement de divers autres secteurs, aux grandes performances de la filière agricole : des avancées considérables ont été concrétisées en 60 ans.

Appuyée constamment par des politiques publiques à la hauteur des objectifs visés, notamment avec la mise en œuvre du programme de relance et de renouveau économiques, engagé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'approche de la diversification économique et du renforcement des capacités d'exportation hors hydrocarbures est de plus en plus perceptible sur le terrain.

C'est ainsi que le secteur agricole, qui est parvenu en 2021 à réaliser une production de près de 3 500 milliards de DA, soit plus de 14 % du PIB national, assure en 2022 plus de 73 % des besoins du marché local.

C'est ainsi également que pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, la croissance économique a atteint, durant le 3<sup>e</sup> trimestre de 2021, un taux de plus de 6 %, que les exportations hors hydrocarbures ont franchi, l'année dernière, un seuil historique de 5 mds de dollars et que les exportations des hydrocarbures ont nettement progressé, de 60 % en valeur et de 12 % en volume.

D. H.

Gouvernement

# Promotion de l'emploi à travers une approche économique

Le gouvernement a entrepris plusieurs actions pour promouvoir l'emploi et lutter contre le chômage, en adoptant une approche économique qui s'articule globalement sur le soutien au développement des très petites, petites et moyennes entreprises, selon la Déclaration de politique générale du gouvernement dont l'APS a obtenu une copie.

Ces actions ont porté, essentiellement, sur le soutien au développement des très petites, petites et moyennes entreprises, la création de micro-entreprises et le développement de la culture entrepreneuriale et du renforcement des capacités managériales, explique le document du gouvernement, qui sera présenté devant l'Assemblée populaire nationale (APN) en séance plénière, le 3 octobre prochain, par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane.

S'agissant du soutien au développement des très petites, petites et moyennes entreprises, des actions ont été entreprises visant l'«encouragement de l'émergence d'un écosystème favorable à la création, le développement et la pérennité des micro et petites entreprises».

A propos de la création de micro-entreprises, le document, qui couvre la période allant de septembre 2021 à août 2022,

relève que 43 170 projets ont été inscrits, dont 26 805 projets validés par les Comités locaux de sélection, de validation et de financement (CSVF), 22 081 projets déposés au niveau des banques, dont 14 649 ont bénéficié de la notification de financement et l'entrée en exploitation de 11 619 micro-entreprises pour un investissement total de 42,8 milliards DA et ont permis la création de 30 209 emplois.

Dans le cadre du développement de la culture entrepreneuriale et du renforcement des capacités managériales, le document du gouvernement indique que 11 000 étudiants et 15 000 stagiaires de la formation professionnelle ont bénéficié d'actions de sensibilisation et de formation, s'ajoute à cela le financement de l'extension des activités de 1 744 micro-entreprises.

A propos de l'accompagnement pour la pérennité des micro-entreprises et la relance des entreprises en difficulté, le gouvernement a procédé à l'indemnisation de 3 089 dossiers pour un montant de 5,7 milliards DA sur un total de 13 305 dossiers, à la régularisation des créances par le paiement volontaire des dettes par les promoteurs de 226 dossiers pour un montant de 293 millions DA et le rééchelonnement des dettes de 1 845 micro-entreprises.

La promotion de la création de groupements de micro-entreprises agricoles, figure également parmi les actions du gouvernement en 2021-2022, à travers l'encouragement des réseaux d'entreprises sous forme de clusters.

A ce titre, plusieurs branches d'activités ont été retenues. Il s'agit, notamment, des branches de culture des céréales, viandes et produits carnés, production et transformation laitière, production de plantes aromatiques et médicinales et conservation et transformation des dattes.

A titre d'encouragement de la sous-traitance au profit des micro-entreprises, le document relève que 706 micro-entreprises ont bénéficié de contrats de sous-traitance dans le cadre de 23 conventions de partenariat signées avec différents opérateurs économiques. Ces conventions ont permis la mise en place de feuilles de route visant le développement de chaînes de valeur autour des activités des grands groupes relevant de six filières industrielles.

Pour l'accompagnement et l'hébergement des porteurs de projets par les structures d'appui locales aux PME, il a été procédé à l'accompagnement de 166 porteurs de projets dans la concrétisation de leurs projets, l'hébergement de 160 PME au sein des

pépinières d'entreprises et l'octroi de la garantie financière accordée par le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) au profit de 220 projets générant 4 000 emplois, pour un montant global de 9 milliards DA.

Dans le domaine du développement des compétences et l'adéquation formation-emploi, les actions du gouvernement ont porté, essentiellement, sur la diversification des offres de formation et la prise en charge des besoins exprimés par les différents secteurs.

Il a été question, également, du développement des filières d'excellence avec les partenaires leaders dans les spécialités prioritaires pour l'économie nationale, à travers la mise en place d'un cadre de partenariat avec les entreprises pour développer les filières stratégiques dans le domaine de la transition énergétique, l'industrie, les TIC, hôtellerie, le tourisme, les travaux publics et l'agriculture.

Dans le même contexte, le dispositif d'accompagnement et d'aide à l'insertion professionnelle a été renforcé à travers la création de 58 maisons d'accompagnement et insertion au niveau des Directions de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels.

F. T.

Cancer/Lutte

# Ali Aoun évoque avec la présidente de l'association «El Amel» la prise en charge des malades

■ Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu en audience une délégation de l'Alliance nationale de lutte contre le cancer, conduite par sa coordinatrice, M<sup>me</sup> Hamida Kateb, présidente de l'association «El Amel», avec laquelle il a évoqué les moyens d'améliorer la prise en charge des patients atteints de cancer.



Par Faten D.

**S**elon un communiqué du ministère de l'industrie pharmaceutique, l'audience a permis d'«établir les bases d'une collaboration étroite avec la Fédération nationale de lutte contre le cancer, et de mettre en place les canaux de communication pour une meilleure coordination et un meilleur suivi des différentes actions mises en place par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, en coordination avec le ministère de la Santé, qui convergent toutes vers l'intérêt suprême du patient», précise le ministère.

Cette audience, qui a eu lieu jeudi, est la première qu'accorde le ministre de l'Industrie pharmaceutique depuis son installation, à la faveur du dernier remaniement opéré par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Elle témoigne, selon le communiqué, de «l'intérêt et de l'engagement du ministère de l'Industrie pharmaceutique pour prendre en charge, en collaboration avec le ministère de la Santé, toutes les difficultés rencontrées par les patients, particulièrement pour l'accès aux traitements».

Le ministère rappelle que cette audience s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement et du soutien continu aux efforts de la société civile et particulièrement à l'action associative en faveur des malades.

F. D.

ONU/ Guterres :

## Le Covid-19 et une reprise inégale ont coûté trois ans de progrès en matière de développement

**L**a pandémie de nouveau coronavirus et une reprise économique inégale ont coûté au monde trois années de progrès en matière de développement, a estimé, vendredi, le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, lors de la 46<sup>e</sup> réunion annuelle des ministres des Affaires étrangères du Groupe des 77 et de la Chine.

Il a estimé que l'avancement des Objectifs de développement durable (ODD) a été sa priorité à l'occasion cette semaine du débat général de la 77<sup>e</sup> Assemblée générale de l'ONU, au cours de laquelle les dirigeants du monde entier convergent à New York pour discuter

des solutions aux défis urgents auxquels la communauté mondiale est confrontée.

M. Guterres a souligné que la crise ukrainienne a ajouté de «nouvelles turbulences» aux chaînes d'approvisionnement et aux marchés de l'énergie et de l'alimentation, «créant une crise sans précédent du coût de la vie» qui touche jusqu'à 1,7 milliard de personnes dans le monde.

Pour sauver les ODD, «les gouvernements doivent investir massivement dans leurs populations et dans les systèmes qui les soutiennent : santé, éducation, protection sociale, logement et travail décent», a-t-il exhorté, et cela nécessite aussi

des «transitions majeures» dans les énergies renouvelables, les systèmes alimentaires et la connectivité numérique.

Constatant qu'à chaque fois les pays en développement sont «bloqués dans leurs efforts pour investir dans la reprise et le développement», Antonio Guterres a déclaré qu'il s'agissait là d'un «impératif moral et pratique» et que cela devait changer.

Le Secrétaire général de l'ONU a donc appelé à «une action urgente sur la dette pour augmenter les liquidités et alléger la pression sur les pays en développement».

Il faut donc «augmenter les financements concessionnels

des banques multilatérales de développement et réformer un système financier mondial moralement en faillite», mais aussi «équilibrer la balance entre les pays développés et les pays en développement et créer un nouveau système financier mondial qui profite à tous», a-t-il plaidé.

M. Guterres a également appelé à une «action urgente» sur le climat, notant qu'il n'oubliera jamais la «dévastation» dont il a été témoin au Pakistan, un événement inimaginable auparavant.

Aussi, a-t-il exhorté les pays développés à tenir leurs promesses et à soutenir les pays en développement à l'heure où ces derniers «s'adaptent à l'aggrava-

tion des impacts climatiques».

Le chef de l'ONU a ajouté qu'ils devaient présenter des feuilles de route crédibles pour tenir leur promesse de 100 milliards de dollars par an et doubler le financement de cette adaptation à 40 milliards de dollars par an dans un premier temps, «car les besoins sont estimés à 300 milliards de dollars par an pour l'adaptation dans le monde en développement».

Le Groupe des 77 et la Chine aux Nations unies est une coalition de 134 pays en développement, conçue pour promouvoir les intérêts économiques collectifs de ses membres et créer une capacité de négociation conjointe renforcée à l'ONU.

D. L.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE TIZI OUZOU  
DAIRA DE BENI DOUALA  
COMMUNE DE BENI DOUALA

### AVIS

En date du 18/09/2022 M. Medjnoun Merzouk Ben Med, né le 24/02/1966 à Taddert-Oufella, Cne de Béni-Douala, demeurant à Taddert-Oufella, Cne de Béni-Douala, a formulé une demande d'établissement et délivrance d'un certificat de possession du terrain dénommé : «Agouni», sis au chef-lieu, commune de Béni-Douala, d'une superficie de 270,00 m<sup>2</sup>. Terrain nu. Délimité comme suit :

Au nord : Par une route

Au sud : Par une route

A l'est : Par une route

A l'ouest : Par la propriété Medjnoun Djamel ben Med

Pour toute opposition, les personnes intéressées, doivent formuler leurs requêtes au président de l'Assemblée populaire communale de Béni Douala, dans un délai de deux mois, à compter de la date de publication du présent avis dans la presse nationale.

Réf:106/09/22

Le Jour d'Algérie - N° 5734 - Dimanche 25 septembre 2022

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE TIZI OUZOU  
DAIRA DE BENI DOUALA  
COMMUNE DE BENI DOUALA

### AVIS

En date du 18/09/2022 M. Medjnoun Djamel Ben Med, né le 17/03/1974 à Tizi-Ouzou, Cne de Tizi-Ouzou, demeurant à Béni-Douala centre, Cne de Béni-Douala, a formulé une demande d'établissement et délivrance d'un certificat de possession du terrain dénommé : «Agouni», sis au chef-lieu, commune de Béni-Douala, d'une superficie de 269,00 m<sup>2</sup>. Terrain nu. Délimité comme suit :

Au nord : Par une route

Au sud : Par une route

A l'est : Par la propriété Medjnoun Merzouk ben Med

A l'ouest : Par la propriété Medjnoun Hamid Ali

Pour toute opposition, les personnes intéressées, doivent formuler leurs requêtes au président de l'Assemblée populaire communale de Béni Douala, dans un délai de deux mois, à compter de la date de publication du présent avis dans la presse nationale.

Réf:107/09/22

Le Jour d'Algérie - N° 5734 - Dimanche 25 septembre 2022



Iran

# 35 morts dans la répression de manifestations qui ne faiblissent pas

**n** Au moins 35 personnes ont été tuées en Iran après huit nuits consécutives de manifestations déclenchées par la mort d'une jeune femme kurde arrêtée par la police des mœurs pour avoir porté le voile de manière «inappropriée».

Par Rosa C.

«**L**a télévision d'État a annoncé vendredi soir que le nombre de personnes décédées lors des récentes émeutes dans le pays est passé à 35 personnes», a rapporté hier Borna News, l'agence de presse liée au ministère iranien des Sports. Jeudi, la même télévision avait fait état de la mort de 17 personnes lors de ces manifestations, les autorités démentant toute implication dans ces violences. Mais le bilan risque d'être bien plus lourd, l'ONG d'opposition Iran Human Rights (IHR), basée à Oslo, faisant état vendredi d'au moins 50 morts dans la répression par les forces de sécurité des manifestations.

Mahsa Amini, âgée 22 ans, a été arrêtée le 13 septembre à Téhéran pour «port de vêtements inappropriés» par la police chargée de faire respecter le strict code vestimentaire de la République islamique. La jeune femme est décédée trois jours plus tard à l'hôpital, et sa mort a déclenché des manifestations nocturnes dans les principales villes d'Iran, notamment la capitale Téhéran. En Iran, les femmes doivent se couvrir les cheveux et

n'ont pas le droit de porter des manteaux courts ou serrés ou des jeans troués. Vendredi soir, le ministre de l'Intérieur, Ahmad Vahidi, a de nouveau affirmé que Mahsa Amini n'avait pas été battue par les forces de l'ordre. «Des rapports des services de surveillance ont été reçus, des témoins ont été interrogés, des vidéos ont été examinées, des avis médico-légaux ont été obtenus et il a été constaté qu'il n'y avait pas eu de coups assésés à la jeune femme», a indiqué à la télévision M. Vahidi, cité par les médias locaux. Selon lui, le gouvernement iranien enquête «sur la cause de la mort de Mahsa Amini (mais) il faut attendre l'avis définitif du médecin-légiste, ce qui prend du temps». M. Vahidi a en outre critiqué «ceux qui ont pris des positions irresponsables, (...) et incité à la violence», les accusant de «suivre les États-Unis, les pays européens et les groupes anti-révolutionnaires». Dans un communiqué publié hier, le ministère de l'Intérieur a averti qu'il allait continuer à «faire face aux émeutes pour protéger les droits des citoyens en respectant toutes les normes juridiques et islamiques». Dans plusieurs villes d'Iran – un pays qui compte plus



de 80 millions d'habitants à 90 % chiites – des manifestants ont affronté les forces de sécurité, incendié des véhicules de police et scandé des slogans hostiles au pouvoir, selon des médias et des militants. Après une marche de plusieurs milliers de personnes qui ont défilé en faveur du port obligatoire du voile, à l'appel des autorités, de nouvelles manifestations nocturnes ont eu lieu vendredi dans le pays, des vidéos en ligne montrant des scènes de violence à Téhéran et dans d'autres grandes villes parmi lesquelles Tabriz. Certaines images montrent les forces de sécurité en train de tirer sur des manifestants non armés à Piranshahr, Mahabad et Urmia. Une de ces

vidéos, partagée par IHR sur les réseaux sociaux, montre notamment un homme en uniforme militaire en train de tirer avec un fusil d'assaut AK-47 en direction de manifestants sur le boulevard Ferdowsi à Téhéran. Amnesty International, qui a appelé vendredi soir à «une action mondiale urgente pour mettre fin à la répression», a indiqué avoir réuni des preuves dans 20 villes à travers l'Iran, mettant en évidence «un schéma... des forces de sécurité iraniennes tirant délibérément et illégalement à balles réelles sur des manifestants». L'ONG a mis en garde contre «le risque de nouvelles effusions de sang dans le cadre d'une panne d'Internet délibérément impo-

sée». Les connexions internet sont toujours très perturbées en Iran avec le blocage de WhatsApp et Instagram. Vendredi, Washington a annoncé la levée de certaines interdictions de commerce avec l'Iran, afin de permettre aux entreprises technologiques de fournir des plateformes et services permettant aux Iraniens d'accéder à internet. Cette annonce intervient quelques jours après que le propriétaire de SpaceX, Elon Musk, a déclaré qu'il comptait demander une exemption aux sanctions contre l'Iran auprès de l'administration américaine afin d'y proposer les services de connexion à internet via sa constellation de satellites Starlink. R. C.



## Commentaire

Dynamique

Par Fouzia Mahmoudi

**L**e «Donald Trump» brésilien, Jair Bolsonaro, tout comme son modèle américain, croit dur comme fer, malgré les nombreux sondages le donnant perdant, à sa victoire à la prochaine élection présidentielle d'octobre. Pourtant, peu sont ceux qui aujourd'hui misent sur une nouvelle présidence de l'homme de droite, surtout que son rival n'est autre que l'un des ex-présidents les plus adulés de l'histoire moderne du pays, Luiz Inacio Lula Da Silva. Mais le président brésilien maintient qu'il peut remporter l'élection présidentielle dès le premier tour, le 2 octobre, en dépit de sondages qui montrent une dynamique favorable à son principal rival de gauche. «Nous sommes majoritaires, nous gagnerons au premier tour», s'est exclamé le chef d'État lors d'un meeting à Divinópolis, dans l'état du Minas Gerais (sud-est). Selon le dernier sondage de l'institut de référence Datafolha diffusé jeudi, l'avance de Lula, l'ancien président travailliste (2003-2010), sur Bolsonaro est passée de 12 à 14 points. Le président de droite reste bloqué à 33 % des intentions de vote, tandis que Lula est crédité de 47 %. Si l'on prend en compte les votes exprimés (sans compter les nuls ni les blancs), Lula est plébiscité par 50 % des personnes interrogées par Datafolha, le pourcentage minimum pour l'emporter dès le premier tour. Cela «donne des conditions favorables pour une victoire au premier tour de l'ancien tourneur-fraiseur», estime Adriano Laureno, analyste politique du cabinet de consultants Prospectiva. Selon les experts, le scénario le plus probable reste un retour aux urnes pour un deuxième tour le 30 octobre. Jair Bolsonaro, qui n'a cessé de remettre en cause la fiabilité des sondages, a harangué la foule venue le voir à Divinópolis : «Il n'existe pas d'élection sans peuple dans la rue». «Personne ne verra aucun des autres candidats organiser un rassemblement qui s'approche même de 10 % des gens qui sont ici», a-t-il affirmé. Selon Datafolha, dans le cas d'un deuxième tour, Lula gagnerait avec 54 % des votes contre 38 % pour Bolsonaro. Reste à voir si ce dernier en cas de défaite, assez probable, se lancera lui aussi comme Trump dans une croisade pour contester les résultats des élections et si ses partisans seraient prêts, à l'instar de ceux de l'ex-président américain, à défier les autorités et la police pour défendre coûte que coûte leur candidat. F. M.

Taïwan

## Blinken appelle à préserver la «paix et la stabilité»

**L**e secrétaire d'État américain, Antony Blinken, a fait part à son homologue chinois, Wang Yi, vendredi, de la nécessité de préserver la «paix et la stabilité» dans le détroit de Taïwan. M. Blinken «a insisté sur le fait que la préservation de la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan était essentielle pour y maintenir la sécurité et la prospérité régionales et mondiales», a indiqué le porte-parole du département d'État, Ned Price, à l'issue de leur réunion de 90 minutes qui s'est déroulée en marge de l'Assemblée générale de l'ONU.

Le chef de la diplomatie américaine a également mis en garde son homologue contre «les implications si la Chine devait fournir son soutien à l'invasion russe d'un pays souverain», selon la même source. La Chine est officiellement neutre mais parfois accusée par les Occidentaux d'être trop conciliante avec la Russie, même si des responsables américains ont fait part d'espoirs mesurés après les déclarations de Pékin cette semaine à l'ONU. Le

ministre chinois a d'ailleurs rencontré à New York son homologue ukrainien Dmytro Kouleba, l'assurant que Pékin appelait à respecter «l'intégrité territoriale de tous les pays». La rencontre entre MM. Blinken et Wang a été «extrêmement sincère, constructive et approfondie», a résumé un responsable américain sous couvert d'anonymat, alors que les États-Unis se font fort de maintenir les canaux de communication ouverts avec Pékin. Il s'agissait de leur première rencontre depuis des discussions en juillet à Bali où les deux hommes avaient affiché leur volonté de renouer le dialogue.

Dans une interview dimanche, le président américain Joe Biden a affirmé être prêt à intervenir militairement si la Chine recourait à la force. Durant sa rencontre avec M. Blinken, M. Wang a accusé les États-Unis d'«envoyer des signaux très mauvais et dangereux» encourageant l'indépendance de Taïwan, selon un communiqué du ministère chinois des Affaires étrangères. M. Wang a déclaré à M. Blinken

que la Chine souhaitait une «réunification pacifique» avec Taïwan, avertissant que «plus il y a d'activités qui sévissent pour "l'indépendance de Taïwan", moins vraisemblable devient une solution pacifique», selon le ministère chinois des Affaires étrangères.

De son côté, le responsable américain a indiqué que M. Blinken avait insisté devant M. Wang sur le fait qu'«il n'y a eu aucun changement» de la politique américaine de reconnaissance de Pékin uniquement, manifestant son opposition à «tout changement unilatéral dans le statu quo» par l'un des deux côtés. Dans un gage d'apaisement, le ministre chinois a dit jeudi avoir rencontré à New York l'émissaire climat des États-Unis, l'ex-chef de la diplomatie John Kerry, malgré le fait que Pékin ait suspendu la coopération en la matière en représailles à la visite de M<sup>me</sup> Pelosi à Taïwan. M. Blinken a maintenu l'entretien vendredi malgré avoir allégué son programme en raison du décès de son père jeudi.

Enquête sur la tragédie de Melilla

# Des parlementaires européens qualifient leur interdiction d'entrer au Maroc de «scandale sans précédent»

■ Le groupe parlementaire de la Gauche au Parlement européen a dénoncé l'interdiction d'entrée de sa délégation dans la ville de Nador (Maroc) pour enquêter sur la tragédie de Melilla ayant causé la mort de dizaines de migrants africains, tués par la police marocaine, qualifiant cette décision de «scandale sans précédent». Le groupe parlementaire a souligné qu'il continuera à utiliser tous les moyens officiels pour connaître la vérité.

Par Moncef G.

Les autorités marocaines avaient empêché, mardi, une délégation de parlementaires européens d'entrer dans la ville de Nador pour enquêter sur la tragédie ayant causé la mort de dizaines de migrants d'origine africaine, brutalement tués par la police marocaine alors qu'ils tentaient d'entrer dans l'enclave espagnole de Melilla depuis le Maroc, le 24 juin dernier.

«Des membres du groupe de la Gauche au Parlement européen se sont vu refuser l'entrée aux territoires marocains, au point de passage Nador-Melilla, dans le cadre de leur mission visant à faire la lumière sur la mort des demandeurs d'asile le 24 juin dernier, près de Melilla», indique un communiqué sur le site web de ce groupe de la Gauche, rapporté par des sites d'information au niveau international. Les députés européens, ajoute le communiqué, ont commencé le 19 septembre courant leur mission dans l'enclave espagnole de Melilla, où ils ont rencontré les autorités chargées de l'asile, les ONG et toutes les personnes en relation avec l'incident du 24 juin dernier. L'objectif général de la mission consiste, selon la même source, à «déterminer les responsabilités des deux parties espagnole et marocaine, ainsi que celle de l'Union européenne, en rencontrant les rescapés, les témoins et les principaux acteurs». «Nous avons été empêchés d'entrer dans les territoires marocains sans aucune justification», a déclaré l'eurodéputé Cornelia Ernst, ajoutant que «c'est là un scandale sans précédent. C'est inquiétant car nous ne pouvons pas parler aux survivants de la tragédie du 24 juin dernier qui sont toujours bloqués au Maroc, ni aux ONG».

Les parlementaires européens ont exprimé leur mécontentement face à cette interdiction, et indiqué qu'ils poursuivront leur lutte pour mettre fin à ce qu'ils ont qualifié de «violation flagrante de la vie humaine aux frontières extérieures de l'UE», soulignant, à ce propos, que «la demande d'asile est un droit fondamental».

**L'interdiction de la délégation européenne d'entrer au Maroc, une ouverture pour les crimes du Makhzen commis lors du drame de Melilla**

Le parlementaire espagnol, Miguel Urban Crespo, a indiqué : «Si nous ne sommes pas autorisés à entrer au Maroc, c'est qu'ils

ont des choses à cacher sur ce qui s'est passé le 24 juin».

«Plus de 23 demandeurs d'asile ont été tués et au moins 76 personnes blessées dans cet incident», ont indiqué les parlementaires dans leur communiqué.

La Gauche à l'UE rappelle qu'«après près de trois mois de ce drame, aucune enquête n'a été diligentée. Au contraire, les demandeurs d'asile ont été traduits en justice pour cette affaire».

33 demandeurs d'asiles ont été condamnés en première instance à une peine de 11 mois, alors que 14 autres ont écopé de 8 mois de prison ferme et 13 autres de deux ans et 6 mois de prison ferme.

«La politique de migration de l'UE doit reposer sur l'accueil et les droits de l'homme ainsi que la garantie de parcours sécurisés et légaux pour que de tels incidents ne se reproduisent pas», a souligné le communiqué, affirmant que «le Maroc est le deuxième pays parmi les pays bénéficiaires des fonds de l'UE pour la migration (346 millions euros)».



Le 24 juin au poste frontière de Melilla, au moins 37 migrants subsahariens (23 seulement selon les chiffres officiels avancés par autorités marocaines mais bien plus selon des associations des droits de l'Homme) ont été brutalement tués par la police marocaine, qui tentait de les empêcher d'entrer dans l'enclave espagnole.

De nombreuses vidéos ont été diffusées sur les réseaux sociaux, montrant des

dizaines de migrants au sol, quasiment inertes. Certaines montraient également les forces de sécurité marocaines en train de tabasser des migrants.

Des séquences vidéo prises par l'AMDH montraient un agent de sécurité marocain frappant au sol des hommes visiblement blessés et un autre agent jetant un corps inerte sur plusieurs personnes.

Selon des organisations de défense des droits humains au

Maroc et ailleurs, le nombre de victimes lors de la répression sanglante d'environ 2 000 migrants africains dépasse de loin les 23 morts annoncés par les autorités marocaines.

De nombreux pays et organisations internationales ont exigé l'ouverture d'une enquête internationale indépendante, afin de faire la lumière sur ce qui s'est réellement passé et sanctionner les auteurs.

M. G.

Arrêt de la Cour africaine sur le Sahara occidental

## «Un précédent judiciaire important en Afrique», selon les Sahraouis

Le nouvel arrêt rendu jeudi par la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, sur la nécessité de trouver une solution permanente à l'occupation marocaine du Sahara occidental, constitue un précédent judiciaire très important en Afrique, annonçant les prémices d'une dynamique juridique d'envergure qui pourraient sous-tendre toute poursuite contre des pays africains qui oseraient attenter au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Par cet arrêt d'une importance capitale, la Cour africaine s'inscrit en phase avec la Cour internationale de justice et la Cour de justice de l'Union européenne, mais elle va plus loin en soulignant dans des termes exemplaires ce qu'a été le droit à l'autodétermination dans l'histoire des peuples africains, pour mieux stigmatiser l'occupation militaire du Sahara occidental par le Maroc, estimant des parties sahraouies.

A ce propos, le ministre sahraoui de la Justice, Mohamed Mbarek, a souligné que «les portes du Droit se ferment sur

l'occupant : la cohérence et le consensus judiciaire international s'unissent pour dire que le Royaume du Maroc, qui n'a jamais disposé de la moindre «souveraineté» à l'égard du Sahara occidental, occupe illégalement ce territoire, en violation grave du droit international. Il faut désormais mettre fin à ce grave trouble à l'ordre public international qu'est l'occupation militaire marocaine et la colonisation du territoire».

Faisant le lien avec les procédures en cours devant la Cour de justice de l'Union européenne, il a indiqué que «les peuples n'ont d'avenir que dans le respect du droit, et ce respect du droit est le gage de la paix».

«Le Royaume du Maroc doit rompre avec le déni pour s'inscrire dans la réalité, et permettre à l'ONU et l'UA de décoloniser le territoire. Les Etats africains ont le devoir de fonder sur cet arrêt de la Cour pour s'unir autour du droit à l'autodétermination et à l'indépendance, droit qui est au cœur de leur histoire», a-t-il assuré.

Pour sa part, la Commission nationale sahraouie des droits de l'homme (Conasadh) a salué

l'arrêt rendu par la Cour africaine et félicité le peuple sahraoui pour «cette victoire judiciaire», ainsi que tous ceux qui défendent les peuples colonisés et les valeurs de liberté et de dignité. La commission a appelé, dans son communiqué, «l'UA et le Conseil de sécurité de l'ONU à mettre fin à l'intransigeance de l'Etat d'occupation marocain, et à ouvrir pour la décolonisation au Sahara occidental, en mettant en œuvre les résolutions pertinentes de la légalité internationale». De son côté, le gouvernement sahraoui s'est félicité de l'arrêt de la plus haute instance judiciaire africaine, qui a souligné que la cause sahraouie est une question africaine qui n'a pas encore été décolonisée.

Dans un communiqué du ministère sahraoui de l'Information, le gouvernement sahraoui a souligné que «le Maroc est un Etat d'occupation illégale du Sahara occidental, et qu'il incombe à tous les pays africains de soutenir la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à recouvrer son indépendance». Le ministère a, en outre, affirmé «la nécessité pour les pays africains de s'unir autour du

droit à l'autodétermination et à l'indépendance, et de s'abstenir de tout ce qui pourrait entraver l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination».

Dans un arrêt du 22 septembre 2022, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples a dénoncé l'occupation marocaine du Sahara occidental comme «une violation grave du droit à l'autodétermination».

La Cour souligne que tous les Etats membres de l'Union africaine (UA) «ont la responsabilité, en vertu du droit international, de trouver une solution permanente à l'occupation et d'assurer la jouissance du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et de ne rien faire qui puisse reconnaître cette occupation comme légale ou entraver la jouissance de ce droit».

C'est la première fois que la Cour était saisie d'une affaire traitant du droit à l'autodétermination et à l'indépendance, et la Cour a donné toute son importance à ce principe qui a été constitutif des Etats en Afrique, s'inscrivant dans le vaste mouvement de décolonisation.

L. M.





## Belmadi annonce la «prolongation prochaine» de son contrat

L'entraîneur de la sélection nationale de football a annoncé, vendredi soir à Oran, la prolongation prochaine de son contrat, qui expire en décembre 2022, avec comme objectif de «devenir plus forts». «Je signerai prochainement un avenant qui me permet de prolonger mon contrat, même si j'ai toujours considéré que ma relation avec la sélection de mon pays est plutôt un contrat moral», a déclaré Belmadi en conférence de presse à l'issue du match amical contre la Guinée (victoire 1-0) au stade Miloud-Hadefi d'Oran. «J'estime que nous avons un challenge très intéressant à réaliser, à savoir faire progresser l'équipe nationale, surtout qu'en Afrique, notre continent où nous sommes souvent appelés à nous produire, il n'y a désormais plus de petites équipes, et les difficultés se font de plus en plus ressentir», a-t-il ajouté. Il s'agit là, a poursuivi le patron technique des Verts, du principal stimulant qui l'incite à prolonger son séjour aux commandes techniques de l'équipe nationale qu'il avait rejoint en 2018. «Si je n'avais pas cette ambition-là, j'aurais déjà passé le témoin à un autre», a-t-il encore dit. «Nous devons nous qualifier à la prochaine Coupe d'Afrique des nations. Nous ne sommes qu'à mi-chemin. Ce n'est pas le moment de parler des qualificatifs du Mondial-2026. Cela dit, les joueurs savent ce que j'attends d'eux. Ceux qui sont prêts à aller au charbon sont les bienvenus, ceux qui ne sont pas prêts doivent quitter le navire», a-t-il prévenu. Aux yeux de Belmadi, le match contre la Guinée, que son équipe a gagné dans la douleur, traduit bien la progression que connaît le football africain, rendant la mission de l'équipe nationale très difficile à l'avenir. «Cette confrontation face à la Guinée n'a pas dérogé à la règle de l'historique des matchs entre les deux sélections et qui ont été souvent disputés. D'ailleurs, cet adversaire nous a souvent battu, et nous a causé aujourd'hui d'énormes problèmes», a-t-il reconnu. La bande à Belmadi a dû attendre jusqu'à la 79' pour délivrer les 40 000 fans présents dans les tribunes du nouveau stade d'Oran, grâce à un but signé par le meilleur buteur de l'histoire de l'équipe nationale, Islam Slimani, auteur de sa 41'

réalisation sous le maillot de la sélection algérienne. Au cours de ce match, les camarades du capitaine du jour, Ramy Bensebaini, ont rendu une copie très modeste, notamment en première mi-temps. Un rendement auquel s'attendait leur coach, selon ses dires. «C'est tout à fait normal qu'il n'y ait pas encore d'automatismes au sein du onze que j'ai aligné. Beaucoup de joueurs évoluent pour la première fois ensemble. Je m'attendais à ces difficultés, car il faut jouer encore des matchs pour que la machine soit bien huilée. D'ailleurs, l'incorporation de certains cadres lors de la deuxième mi-temps a permis à notre équipe de mieux s'exprimer, en campant dans la zone de l'adversaire tout au long de cette période ou presque», a-t-il analysé.

Il a, en outre, salué le public d'Oran qui a affiché sa ferveur pour son équipe nationale, tout en se montrant «satisfait dans l'ensemble» de l'état de la pelouse du nouveau stade de cette ville, «même si elle n'est pas parfaite», a souligné le driver national. Invité à commenter le retour de Nabil Bentaleb, absent des rangs des Verts depuis 2018, Belmadi n'a pas tari d'éloges sur le milieu de terrain d'Angers SCO (Ligue 1, France), estimant que le poste de sentinelle, où il a été aligné, «lui sied parfaitement». Même satisfaction concernant le jeune défenseur central, Mohamed-Amine Tougaï et le gardien de but Mustapha Zeghba, deux éléments qui sont en train d'enchaîner leurs tout premiers matchs sous le maillot national. S'agissant de la blessure de l'arrière central, Abdelkader Bedrane, sorti dès la 3<sup>e</sup> minute, l'entraîneur national a fait savoir que le joueur de Damac FC (Arabie saoudite) subira samedi (hier) des examens médicaux sur son genou «pour être fixé sur la nature de sa blessure». Enfin, concernant le prochain match amical que les Verts vont livrer mardi, dans le même stade d'Oran, face au Nigéria, le coach national s'attend à une autre «opposition compliquée», ajoutant qu'il prédisait que l'adversaire «vienna avec un esprit de revanche». Allusion faite aux deux dernières confrontations entre les deux sélections soldées par deux victoires en faveur des Verts.

## Match amical/ Algérie 1-Guinée 0 Minimum syndical pour les «Verts»

■ La sélection algérienne de football a enregistré sa quatrième victoire d'affilée, en l'emportant vendredi soir au stade «Miloud-Hadefi» d'Oran face à son homologue guinéenne (1-0), dans un match amical entrant dans le cadre des préparatifs des deux sélections pour les prochaines échéances.



Par Mahfoud M.

Dans un stade bien garni, qui accueille pour la première fois les Verts, ces derniers ne devaient pas décevoir les 40 000 fans. Mais leur entrée en jeu n'a pas été à la hauteur des espérances. D'ailleurs, le «Sily national» a été le premier à créer le danger. Une première alerte dès la 3<sup>e</sup> minute ayant nécessité l'intervention énergique de Bedrane pour écarter le danger. Cela a valu au défenseur central de sortir sur blessure. Un premier imprévu qui va compliquer d'entrée les affaires de l'équipe nationale qui a trouvé toute la peine du monde pour dominer les débats devant des Guinéens mieux organisés sur le terrain. Face à ces difficultés rencontrées pour sortir la balle par derrière, les camarades du capitaine du jour Bensebaini, ont recouru

aux longues balles, faisant le bonheur d'un adversaire bien regroupé autour de son gardien de but. Une stratégie nullement payante, comme l'atteste, du reste, une seule et unique occasion franche de scorer, au cours de cette période, signée Brahimi à la 24<sup>e</sup> minute, lorsque le joueur de l'OGC Nice a buté sur le portier adverse. Les Guinéens n'ont pas du tout paniqué, puisque cette alerte a été vite suivie par une réplique très dangereuse de la part des poulains de Dyawara, manquant néanmoins de réussite devant les bois de Zeghba. La suite du temps de ce premier half n'apportera rien de nouveau, et les deux antagonistes ont regagné les vestiaires dos à dos. Après une copie terne en première mi-temps, les Verts se devaient de réagir. Cela s'est vérifié d'entrée grâce à un remuant Ounas, par qui le danger est venu tout au long du pre-

mier quart d'heure de la seconde manche. Les changements opérés par l'entraîneur Belmadi ont donné davantage de piment à l'attaquant algérien qui a fini par ouvrir la marque à la 79<sup>e</sup> minute grâce au rentrant Slimani. Un but de la délivrance et par lequel l'attaquant du Stade brestois a consolidé sa «moisson» en haut du tableau du meilleur buteur de l'histoire des Verts avec 41 réalisations. Les coéquipiers de Mahrez, entré vers la fin de la partie, ont réussi à conserver leur maigre avance au grand bonheur du public resté néanmoins sur sa faim en matière de spectacle, puisque la production de son équipe n'a pas été fameuse pour leur baptême du feu au stade «Miloud-Hadefi» d'Oran. Rendez-vous est donné pour le second match amical qui aura lieu mardi prochain face au Nigeria.

M. M.

Ligue 2 amateur (1<sup>re</sup> journée)

### Débuts réussis pour les nouveaux promus

Le début du championnat d'Algérie de Ligue 2 amateur de football saison 2022-2023 a été marqué par les succès des nouveaux promus, l'ES Mostaganem, l'E Sour El Ghazlane et l'AS Khroub, alors que l'US Souf a ramené un match nul hors de ses bases après avoir mené 2-0, à l'occasion de la première partie de la journée inaugurale disputée vendredi, en attendant le déroulement de la suite des rencontres d'hier.

Dans le groupe Centre-Ouest, l'ES Mostaganem a engrangé ses trois premiers points en Ligue 2, grâce à son succès devant le RC Kouba (0-1) au stade du 20-Août-1955, à Alger. Pour sa part, le RC Relizane a été surpris à domicile par la JSM Tiaret (0-1). Au groupe Centre-Est, les nouveaux promus, l'E Sour El Ghazlane et l'AS Khroub, ont bien enta-

mé la saison en s'imposant à domicile respectivement contre Hamra Annaba (2-0) et AS Ain M'ilia (2-0). L'autre promu, l'US Souf, est allé chercher le point du match nul hors de ses bases en accrochant l'US Chaouia (2-2) après avoir longtemps mené au score 2-0. Un bon début aussi pour la JS Bordj Ménaïel qui s'est imposée à Skikda devant la JSMS (0-2). Pour rappel, la JSBM a raté l'accession de peu la saison dernière, au profit de l'USM Khenchela.

Cette journée est également marquée par la victoire de l'USM Annaba contre l'un des prétendants à l'accession cette saison, l'USM El Harrach (1-0), alors que deux matchs se sont soldés par un score de parité : IRB Ouargla - MO Constantine (0-0) et MC El Eulma - NRB Telghema (1-1).

Ligue 1 professionnelle (6<sup>e</sup> journée)

### Six matchs décalés au 2 octobre

Six matchs comptant pour la 6<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 professionnelle de football, prévus initialement les vendredi 30 septembre et samedi 1<sup>er</sup> octobre, ont été décalés au dimanche 2 octobre, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), vendredi, sur son site officiel. Il s'agit des rencontres MC Alger-ASO Chlef, MC Oran-USM Alger, Paradou AC-USM Khenchela, ES Sétif-CS Constantine, HB Chelghoum-Laïd-JS Kabylie, et JS Saoura-CR Belouizdad.

«Cette décision a été prise suite à la publication de la liste des joueurs sélectionnés en équipe nationale A' des locaux pour les deux matchs amicaux, le premier le vendredi 23 septembre 2022 au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine et le deuxième match qui sera disputé la veille des rencontres de la 6<sup>e</sup> journée, le jeudi 29 septembre au stade Miloud-Hadefi et aussi afin de préserver la forme physique des joueurs», précise la LFP dans un communiqué.

